



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

L'épreuve comporte obligatoirement :

- Une coupe dégradée avec fondu de nuque, tour d'oreilles et raccourcissement de l'ensemble de la chevelure ;
- Une mise en forme temporaire de la chevelure et coiffage.

Ces techniques sont réalisées sur un modèle masculin de plus de quinze ans, pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu et dont la longueur de cheveux pour le tour d'oreilles et la nuque est de 2 cm au minimum avant la coupe.

CAP COIFFURE		Session 2014
EPREUVE EP1 : COUPE ET COIFFAGE HOMME		SUJET
Durée : 1h	Coef. : 3	Page 1/1

EP1 COUPE et COIFFAGE « HOMME »

Durée : 1 heure

Coefficient : 3

Compétences / Indicateurs d'évaluation	Barème pts	Numéro des candidats					
C33 Exécuter des coupes - Mise en œuvre des techniques - Choix adapté des outils et des accessoires (½ pt) - Progression logique de la coupe (1 pt) - Tenue des outils adaptée (1 pt) - Bonne dextérité gestuelle (1 pt) - Position adaptée du candidat pendant l'exécution (½ pt) - Qualité du résultat - Progressivité et régularité du fondu de nuque (2 pts) - Finition estompée et esthétique du fondu de nuque et des pourtours d'oreilles (3 pts) - Respect d'un équilibre des longueurs, des hauteurs (côtés et nuque) (2 pts) - Régularité des épaisseurs (2 pts)	13						
Pénalités (justifier au dos de la feuille) *Candidat utilise sabot(s) de tondeuse : attribuer 0 à C33							
C34 Mettre en forme la chevelure, coiffer - Mise en œuvre des techniques - Choix adapté des outils, des accessoires et matériels (½ pt) - Bonne dextérité (½ pt) - Qualité du séchage (débit air, qualité séchage) (½ pt) - Contrôle visuel tout au long du coiffage (½ pt) - Qualité du résultat - Finition adaptée (1 pt) - Résultat esthétique et soigné (2 pts)	5						
C36 Mettre en œuvre des techniques d'hygiène professionnelle - Respect des règles d'hygiène de l'exécutant (mains et outils) (½ pt) - Protection du client (½ pt) - Remise en état de l'espace de travail (½ pt) - Respect des règles d'hygiène tout au long de l'épreuve (plan de travail et poste) (½ pt)	2						
Total	20						
Total	60						

Date :

Noms des membres de la commission d'évaluation et signatures :

Lieu évaluation :